

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 404 portant expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis et Dépendances.

n° 404

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 avril 1952

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1952

Date du numéro
1 mai 1952

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935, fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des Etrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du Chef de la Sûreté Générale,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est expulsé du Territoire de la Côte Française des Somalis et Dépendances le nommé Souleyman Issahak, Somali Issaack Aber Djallo Rer Youssouf, né à Bourao (Somaliland), fils de feu Issahak Ismail et de feu Aouala Ali.

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.